

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

(Membre de la Communauté des universités et établissements Université Bourgogne-Franche-Comté)

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D.613-3, D.613-6,

Vu l'arrêté modificatif du 1^{er} octobre 2015 accréditant l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les pièces justificatives produites par **Monsieur Mohamed BOUBAKER né le 20 juin 1990 à Monastir (TUNISIE)**, en vue de son inscription au Master,

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par des textes réglementaires,

Le diplôme de **MASTER** Domaine "*Sciences, Technologies, Santé*", Mention "*Ingénierie Electrique, Electronique et Informatique Industrielle*"

est délivré à Monsieur Mohamed BOUBAKER au titre de l'année universitaire 2016/2017, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés, et confère le **grade de Master**.

Fait à Sevenans, le 20 octobre 2017

Le titulaire

N°1210 UTBM

13129011



Directeur de l'UTBM

Ghislain MONTAVON

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Jean-François CHANET

